

## La Forêt de Scévollles

Daniel Gilardot

LPO Vienne, ZI République 2  
Espace 10, Bât D2, 86000 Poitiers

Les aménagements programmés de ce massif, les rumeurs de présence d'un couple de Cigogne noire, la pauvreté des observations ornithologiques excitèrent la curiosité d'un petit nombre d'ornithologues. A la suite d'une présentation en réunion générale, la décision fut prise de réaliser un recensement le plus exhaustif possible de l'avifaune de la forêt de Scévollles dans son ensemble.

Cet article vous présente donc ce site et la première ébauche de son avifaune.

### Description du site

Ce massif situé au nord-ouest du département de la Vienne s'étend sur une superficie d'environ 4800 ha. Il occupe le centre d'une dépression bordée par les villages de Verrue, Aulnay, Angliers, Monts-sur-Guesnes et Saires. Nous trouvons en son centre une vaste clairière ménagée de part et d'autre du bourg de Guesnes (voir plan).

Ce massif est inscrit à l'inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de type II (n° : 0255) dans sa globalité et de type I (n° : 0507, 0506 et 0771) pour de petits espaces. La partie nord du massif est assujettie à une réglementation spéciale mettant en place des périmètres de protection autour de captages d'eau potable exploitant la nappe sous jacente.

Cet ensemble peu vallonné voit son altitude varier de 40 m entre son point " culminant " (101m) situé dans le secteur 8 au lieu dit : " Les Petits Mergers " et le point le plus bas qui est la côte de la Briande quand elle quitte la forêt.

### Aspect humain

Cette forêt appartient à de nombreux propriétaires publics et privés ce qui lui confère un aspect très différent des forêts domaniales, une impression de fouillis organisé y règne et aucun plan sylvicole concerté ne semble avoir été appliqué. Cette impression de désordre lui donne un charme particulier et la grande variabilité de gestions et de milieux lui apporte une richesse indéniable. De nombreux chemins privés et publics la sillonnent permettant son exploration aisée. Peu de clôtures viennent perturber les déplacements des grands

mammifères. Une zone de détente très agréable a été aménagée autour des étangs de la commune de Guesnes regroupant une aire de pique-nique, de jeux et un modeste camping, elle constitue un bon point de départ pour explorer ce massif. Attention aux paint-balleurs jouant à la guerre et troublant la quiétude de ces lieux.

### Aspects biologiques

#### La végétation

L'ensemble du massif de Scévollles comporte de nombreux espaces non-boisés. Les plus vastes se répartissent de part et d'autres de la Briande. Beaucoup d'entre eux ne sont plus exploités. Autour du village de Guesnes, qui constitue la plus importante enclave, subsistent encore des jardins, des vergers, de nombreuses prairies, des jachères et bien sûr quelques parcelles de céréales. Dans les secteurs les plus secs subsistent quelques cultures d'asperges.

Les boisements présents sont très variés. Les chênes pédonculés constituent la principale essence, mais l'homme y a aussi implanté une multitude d'espèces allant des résineux, aux peupliers, aux acacias et aux cerisiers. Quelques belles parcelles de genêts et de brandes subsistent. La seule présence d'acacias dans certaines parcelles représente un danger potentiel pour cette forêt. Cette espèce réussit à interdire la repousse des autres essences. Dans le secteur 10, certaines parcelles abritent une population de cerisiers cerotina, espèce probablement plantée au départ, qui se ressème maintenant naturellement en abondance.

#### L'eau

L'eau est omniprésente : rivière, marais, nappes affleurantes, étangs et mares constituent l'une des particularités et un atout de ces lieux.

La Briande sépare ce massif en deux parties. Cette rivière prend sa source en bordure Ouest à Aison et draine les eaux des couches cénomaniennes du plateau qui l'entoure. D'une pente faible, 2,3 mètres pour mille en moyenne, son cours a subi de profonds aménagements hydrauliques la transformant en un long canal. Ce recalibrage néfaste a modifié les équilibres naturels par

un abaissement de la nappe et provoquant la disparition des nombreux petits chenaux qui irriguaient les zones de marais. Il a aussi probablement entraîné la disparition de la flore des milieux humides signalée dans la flore de Souchet (1901). Les pelles et barrages installés tout le long de son cours ont cassé le dynamisme hydraulique provoquant une banalisation de sa faune, un envasement de ses fonds. Ces travaux ont sans doute modifié le caractère humide de cette forêt. Un travail important devrait être mené pour redonner vie à ce cours d'eau et aux zones connexes.

La forêt de Scévollès est implantée sur des formations argilo-sableuses constituant la partie inférieure du Cénomaniens. D'épaisseur variable, ces couches faisant une quinzaine de mètres à l'Est, disparaissent à l'Ouest où l'on peut observer l'apparition des calcaires oxfordiens sous jacents.

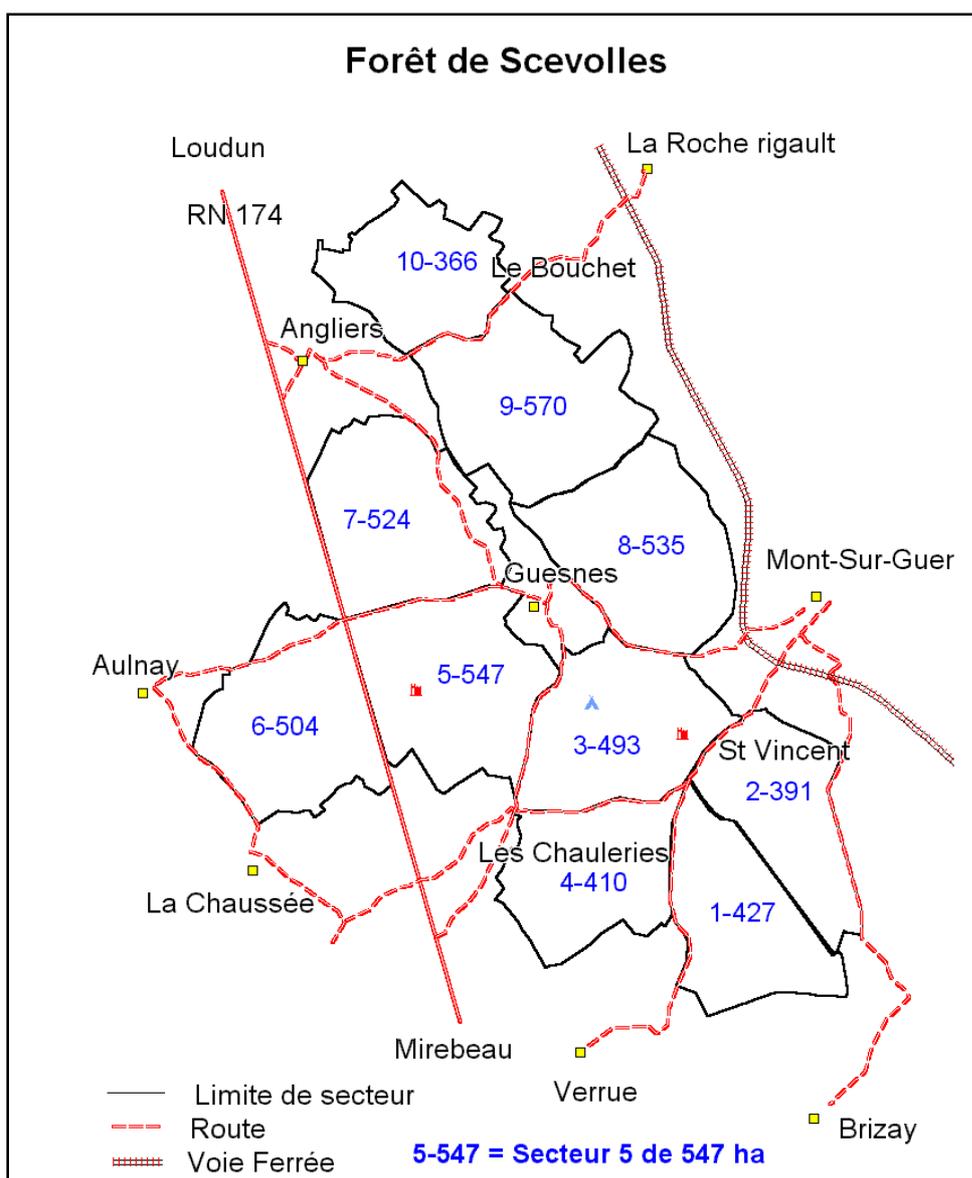
### Méthode

La prospection s'est déroulée par beau temps sur deux jours. Le passage du 17/02/2001 nous permet de noter la présence de quelques hivernants, mais aussi d'estimer la population de pics et en particulier celle du Pic mar. Le 20/05/2001, les oiseaux nicheurs constituaient le but de cette sortie.

La méthode la plus simple avait été retenue, les consignes étaient les suivantes :

- Parcourez votre secteur a pied seul ou en équipe de deux en marchant à une allure normale.
- N'entrez pas dans les enclos.
- Reportez sur votre carte les aires et les loges de pics qui semblent occupées.
- Listez tous les oiseaux vus ou entendus.
- Donnez une idée du type de boisement de la zone prospectée.

La forêt avait été divisée en dix secteurs et environ 40 bénévoles se sont déployés sur l'ensemble du massif.



## Résultats et discussion

Secteurs	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10	
	fev	mai																		
Mois																				
Héron cendré			+		+	+							+		+	+				
Canard colvert			+		++										+					
Bondrée apivore						MF				MF		+								
Buse variable		+			+	+	+		++	+	+	++	+	+	+	++	+	+	+	
Busard des roseaux						M														
Busard St Martin					+															
Epervier d'Europe			+			M									+					
Faucon hobereau						+														+
Faucon crécerelle		+			+											+			+	+
Perdrix rouge												+								
Faisan de Colchide		+				+										+				
Gallinule poule d'eau						+				+					+					
Bécasse des bois					+															
Pigeon ramier	+	++			+	+			+	++		+	++	+		++	+	+		+
Tourterelle Turque						+				+			+++			+				
Tourterelle des bois		+				+				+		+		+				+		
Coucou gris		+				+				++		+		+		++		+		+
Martin pêcheur						+														
Huppe fasciée																				+
Pic vert	+					+	+		+	+	+	+		+		+	+			+
Pic noir	+		+		2L		+			+	+		+				+	+		
Pic épeiche	3M				+	+	+		+		+	+	+	+	+	+	++	+		
Pic mar	2M	+	+				+				+									
Pic épeichette							F		+			+								
Alouette lulu						+														
Alouette des champs						+													+	+
Hirondelle rustique						+						+				+				+
Hirondelle de fenêtre																+				
Pipit des arbres						+						+		+						
Bergeronnette grise						M F														
Troglodyte mignon		++	+			+			+	++	+	+	++	++		++	++	+		
Accenteur mouchet	+	+			+	+				1J			+	++				+		
Rougegorge familier	+	++	++		+	+			++		+	+	++			++	+		+	+
Rossignol philomèle						+				+				++		+				+
Tarier pâtre					+	+										+				+
Traquet motteux										+										
Merle noir	+				+	+				++	+	+	+	++		++	+	+		+
Grive mauvis	+																			
Grive musicienne	++	++	+			+	+		++	+			++			++	+			
Grive draine	+					+				+			+			++	+			
Bouscarle de Cetti						+														
Rousserolle effarvatte						+														
Hypolaïs polyglotte						+				+				+						
Fauvette grisette										+					+					
Fauvette des jardins		+				+										+				
Fauvette tête noire		+				+				+		+		+		+				
Pouillot véloce		+	+			+				++	+	+		+		+				+
Pouillot fitis																+				
Pouillot siffleur												+		+						
Roitelet huppé									+				+			+	+			
Roitelet triple bandeaux	+				+		+		+				++				+			
Gobemouche gris						+										+				
Mésange longue queue	+	+	+		+	+			+++	++	+		+	+			+		+	
Mésange bleue	+	+	+++		+	+			++	++	+	+	++	++		++	++	+		
Mésange huppée		+	++		+	+			+++	+	+	+	+++	++		++	++	+		

Secteurs	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10	
Mois	fev	mai																		
Mésange noire																			+	+
Mésange nonnette	+				+															
Sittelle torchepot		+			+	+	+		++	+		+	++	+		++	+	+		
Grimpereau des jardins		+			+	+	+		+	+	+		++				++	+		+
Loriot d'Europe		+				+				+				+		+				
Pie-grièche écorcheur																+				
Geai des chênes		+			++				+		+		++	+		+	+	++		+
Pie bavarde																+				+
Corbeau freux																		+		+
Cornelle noire		+			+	+			+			+	++	+		++	+			+
Etourneau sansonnet		+			+	+			+			+	+	++		++				+
Moineau domestique												+				+				
Pinson des arbres		++				+			++	+++		+	++	++		++	+	+		+
Serin cini						+														
Verdier d'Europe	+		+			+			++		+					++				
Chardonneret élégant					+	+			++		+				++	+				+
Linotte mélodieuse			+			+			+						+					+
Bouvreuil pivoine									+				+	+						
Grosbec casse noyaux	+					+											20			
Bruant jaune					+	+										++				
Bruant zizi	+					+										+				
Bruant des roseaux	+																			
Bruant proyer																+				+

+ : présent ++ : abondant +++ : très abondant M : mâle F : femelle L : loge de pic .. : couple J : jeune

Les Secteurs 2 & 4 n'ont pas été prospectés en mai faute de volontaires. Malgré cela, 78 espèces ont été recensées sur les deux visites dont 74 au mois de mai. Seul le Busard Saint-Martin, la Bécasse des bois, la Grive mauvis et la Mésange nonnette vus en février n'ont pas été recontactés en mai. Les oiseaux observés au mois de mai peuvent être considérés au minimum comme nicheur possible.

Pour les rapaces, toutes les espèces communes sont présentes avec une mention d'une femelle de Busard des roseaux en mai. L'absence de l'Autour des palombes et du Faucon hobereau reste à confirmer.

Aucune prospection n'a été faite de nuit, il manque donc toutes les espèces nocturnes, chouettes, hiboux et engoulevent.

Un de nos objectifs était de préciser le statut des pics, la présence abondante de ces oiseaux nous a agréablement surpris : au moins 4 couples de Pic cantonnés en février, espèce qui n'avait pas été noté dans l'atlas des oiseaux nicheurs de la Vienne (GOV, 1989), le

Pic noir est aussi omniprésent : deux loges ont été repérées en février dans le secteur n° 3. Cela dénote la présence de vieilles futaies.

Les oiseaux d'eau sont bien représentés : Héron cendré, Canard colvert, Busard des roseaux, Gallinule poule d'eau, Martin pêcheur d'Europe, Bouscarle de cetti, Rousserolle effarvate malgré la régression des milieux humides.

On aurait espéré rencontrer les rouge-queue, la Locustelle tachetée, le Pigeon colombin ou encore le Pouillot de Bonelli. Ces espèces devront être recherchées pour valider leur statut.

D'autres espèces d'animaux étaient présentes : martre, fouine, lièvre, chevreuil, belette, sanglier et de très nombreuses traces de Blaireau, le Léopard vert et l'escargot de bourgogne ont aussi été vus.

Ces deux journées montrent la grande valeur de cette forêt qui mérite de nouvelles visites et une attention particulière.

### Références bibliographiques

- DIREN Fiches ZNIEFF
- G.O.V. 1989. Les oiseaux nicheurs de la Vienne, Poitiers
- Gervaise C 1994 Etude préalable à la définition des périmètres de protection du champ captant de la forêt de Scévollés à Guesnes et Angliers 86 BRGM n°A00347
- C. CAM-C. CHESSON-J. RASSINEUX 1992 Carte des sols du département de la Vienne-Lencloître- Chambre d'agriculture de la Vienne